



15 Hallett Crescent, Suite 103
St. John's, NL A1B 4C4
Phone709-753-7270
Toll-free.....877-753-7270
Fax.....709-753-2606
E-mail.....info@pacsw.ca

Le 8 juin 2012

Traduction française de l'originale en anglais

Le très honorable Stephen Harper
Premier ministre du Canada
Cabinet du Premier ministre
80, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0A2

Monsieur le Premier ministre,

Je vous écris au nom de la Coalition des conseils provinciaux et territoriaux sur le statut de la femme (Coalition of Provincial and Territorial Advisory Councils on the Status of Women). Comme vous le savez, ce groupe national est composé de Conseils consultatifs de toutes les régions du pays, qui sont voués à la défense des intérêts des femmes au sein de leur territoire respectif et s'unissent dans l'intérêt des personnes qu'ils représentent.

Nous désirons vous exprimer notre profonde inquiétude devant la présentation par le Parti conservateur du projet de loi omnibus C-38 et du processus que votre gouvernement tente d'instaurer en vue d'amender en masse des douzaines de lois, sans donner à la Chambre des communes la possibilité d'intervenir par le truchement d'un débat honnête et d'un vote sur chacune des dispositions. Cette approche antidémocratique constitue un abus de procédure liée à la présentation des projets de loi omnibus et occasionnera sans aucun doute des changements législatifs qui auront une incidence négative sur plusieurs groupes défavorisés et sur les femmes.

Nous sommes particulièrement mécontents de l'article 602 du projet de loi C-38, qui prévoit l'abrogation de l'alinéa 42(2) de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (LEME), une disposition qui exige actuellement que les entrepreneurs respectent les dispositions sur l'équité en matière d'emploi prévues dans le Programme de contrats fédéraux

(PCF). L'objectif de l'alinéa 42(2) de la LEME est de veiller à ce que les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées ainsi que les minorités visibles bénéficient de pratiques d'emploi équitables et tirent parti des quelque 14 milliards de dollars que le gouvernement du Canada consacre annuellement à l'achat de biens et services auprès des entrepreneurs. L'abrogation de cette exigence viendra sans aucun doute annihiler plusieurs décennies de travail consacré à la promotion de l'équité sur le marché du travail au Canada. Même si nous espérons que le gouvernement du Canada agira en leader en donnant l'exemple sur l'équité en matière d'emploi, les changements proposés nous laissent perplexes et instamment préoccupés par certaines des incidences négatives qu'ils auront sur les groupes sous-représentés, plus particulièrement les femmes.

Nous exhortons le gouvernement à se comporter de façon responsable et à faire preuve d'une transparence à toute épreuve dans la façon de traiter le projet de loi C-38, en maintenant les obligations actuelles imposées aux entrepreneurs en ce qui concerne l'équité en matière d'emploi. Nous attendons avec intérêt de connaître votre avis sur la question.

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Linda Ross
Présidente

c.c. Thomas Mulcair, député et leader de l'Opposition officielle
Bob Rae, député, Toronto Centre
Elizabeth May, députée, Saanich-Gulf Islands